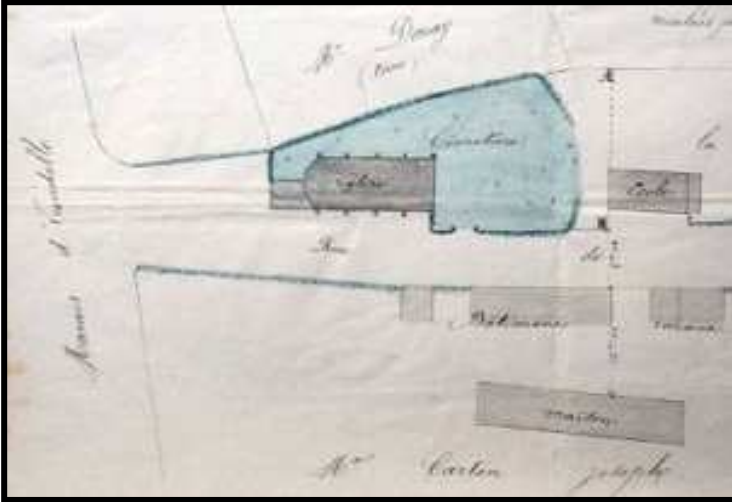


## Notre école du XIX<sup>ème</sup> au XXI<sup>ème</sup> siècle.

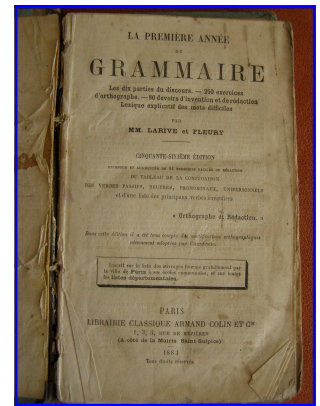
*l'école avant 1905 (6 octobre 2000 à Liercourt)*

En 1856 Erondelle n'était encore qu'un hameau de bailleul, un ramassis de masures (voir ce qu'en disait l'inspecteur d'académie ) pour une population de 333 habitants en 1860.



Cette école était construite sur le terrain où l'on a construit le presbytère et longeait la rue André Mauduit.

Grammaire de  
1883.



Un papier de 1844 fait état de la réception de travaux pour la construction de l'école.

En février 1849, on achète un poêle pour cette école et en 1862, on y construit des lieux d'aisance.

En 1856, l'instituteur reçoit un traitement fixe de 600f, composé du montant de la rétribution scolaire à savoir 127,50f, du produit de 3 centimes spéciaux à savoir 185,20f et d'une subvention du département de 287,30f.

Pour l'année 1860, le taux de rétribution scolaire des élèves non gratuits est fixé à 0,80f pour les enfants de moins de 10 ans et à 1f pour les enfants de dix ans et au-dessus. Il est possible de contracter des abonnements annuels forfaitaires de 7f et de 10f pour ces deux catégories d'âge ; le montant total de cette rétribution sera de 491,23f en 1860. Ces taux passeront, en 1862, à 1,25f pour les enfants de moins de huit ans et à 1,75f pour les enfants de plus de huit ans, les abonnements restent identiques à ceux de 1860. En 1863, ce taux passera à 2f mensuels pour tous les élèves sans distinction d'âge, l'abonnement annuel s'élevant à 10f. En 1864, on garde le même taux, mais on fixe un tarif dégressif à partir du troisième enfant d'une même famille: 8f annuels pour le troisième, 6f pour le quatrième et 4f pour le cinquième.

À partir de 1870, l'instituteur touche de la part de la commune 0,75f mensuellement par enfant gratuit, ce qui constitue une part de son traitement appelée traitement éventuel.

*En septembre 1863, sur demande du sous-préfet, le conseil de Bailleul, dont Éronnelle n'est encore qu'une section, demande la création d'un poste d'instituteur adjoint pour la section d'Éronnelle qui se trouve privée d'instituteur et dont les enfants ne peuvent fréquenter les écoles voisines qui se trouvent éloignées de 4km.*

*En août 1867, le maire de Bailleul, expose au conseil municipal que le hameau d'Éronnelle n'a pour instituteur qu'un adjoint; que ce poste n'étant pas assez lucratif force nécessairement les instituteurs à demander leur changement presque aussitôt leur arrivée ; que ces changements d'instituteurs nuisent considérablement aux progrès des élèves, que dès lors il convient de mettre fin à cet état de choses. Pour mettre fin à cet état de choses le Conseil prend une délibération tendant à élever M. l'instituteur adjoint d'Éronnelle au poste d'instituteur communal avec jouissance du traitement de 600f.*

*Le 21 novembre 1869, le maire signale qu'il existe à Éronnelle une classe qui se trouve trop petite pour le nombre des enfants qui fréquentent l'école et invite le conseil à faire venir un architecte pour dresser un plan et un devis pour une nouvelle classe et approprier l'ancienne à usage de logement pour l'instituteur.*

*Pour 1870, la rétribution scolaire est évaluée à 300f annuels pour les élèves payants. On estime que les élèves gratuits sont au nombre de 20.*

*Le 21 juillet 1871, la construction du logement de l'instituteur par la voie amiable s'élèvera à 3000f.*

*« Pour faire face à cette dépense, les habitants d'Éronnelle devront faire par corvée les charrois des matériaux estimés à 500f, le reste de ces dépenses sera prélevé sur les fonds disponibles ; les boiseries du bâtiment seront trouvées dans un lot d'arbres pris sur la section d'Éronnelle et pouvant arriver au chiffre de 1000f. »*

*Le 1er décembre 1871, l'inspecteur d'académie écrit au préfet :*

*« La situation actuelle est des plus défectueuses. La salle de classe n'a que 27m<sup>2</sup> pour 50 élèves ; le logement de l'instituteur ne se compose que de deux pièces, une chambre et une cuisine. L'agrandissement projeté donnera à la classe une superficie de 47,5m<sup>2</sup>. Le logement de l'instituteur se composera de 4 pièces : une cuisine, un salon et deux chambres à coucher. Tout cela constituera une maison d'école très suffisante pour un hameau comme Éronnelle qui n'est qu'un ramassis de masures ».*

*Le 13 janvier 1872, le conseil de Bailleul autorise à signer un contrat à l'amiable avec M. Pinguet Dosicle pour la construction d'une maison d'école à Éronnelle.*

*En 1873, l'ouverture d'une école de filles fait venir à Bailleul une institutrice communale qui touche un salaire de 500f mensuels, l'instituteur de Bailleul gagne 950f, celui d'Éronnelle 800f.*

Le 1er mars 1873, Mme Papin, femme de l'instituteur est nommée directrice des travaux  
En l'an 1905, l'abbé Le Sueur écrivait sur l'école du village dans une notice historique sur Éronnelle :

« Le plus ancien bâtiment d'école connu se trouvait au coin du cimetière, pignon sur la rue, longeant le jardin actuel du presbytère. Il était, dit-on, petit, pas pavé, éclairé par des fenêtres étroites et couvert de paille. Trouvé enfin tout à fait insuffisant et même malsain il disparut et fit place, le long de la rue à un bâtiment plus grand, couvert en pannes, divisé en deux parties, la première servant de classe, la seconde de logement à l'instituteur. Ce second bâtiment parut bientôt d'une insuffisance notoire et pour les enfants et surtout pour l'instituteur qui réclamait, à juste titre, contre son insalubrité.

En 1875, on construisit la maison actuelle d'habitation en briques et couverte en ardoises. *(L'habitation en briques a été occupée par les instituteurs jusque 1983, le dernier occupant étant M Brasseur, aujourd'hui, c'est la mairie. D'ailleurs la date 1875 apparaît sur une pierre au-dessous de la fenêtre sur la face côté jardin).* Sans être élégante elle est suffisante quoique trop humide. À cet endroit se trouvait alors une butte de tuf imposante, au sommet de laquelle s'élevait une croix qu'on remplaça en face. L'ancien bâtiment subsista jusqu'en 1889. On avait enlevé les cloisons de l'habitation et formé une seule pièce qui servait de classe. Cette pièce était malsaine pour près de 84 enfants, éclairée par une seule mauvaise fenêtre donnant sur le jardin du presbytère.

En 1889, on bâtit, à l'encontre de la maison d'habitation une belle et vaste salle de classe, élevée, éclairée par de larges baies et pourvue d'un mobilier neuf et moderne. *(c'est la salle de classe actuelle qui jouxte la mairie).* On accosta en même temps, du côté sud de la maison, une salle de mairie *(salle de réception aujourd'hui mais qui fut la mairie jusque 1984).* On fit de ces constructions un seul bâtiment d'aspect agréable, entouré d'une cour ombragée de tilleuls et d'un jardin potager bien exposé et bien tenu.

L'instituteur de 1820 à 1847, Pierre Dumez était selon l'abbé en concurrence avec un dénommé Landrieu qui enseignait dans la maison Héricotte au Tilloy. Cette école devait être une école privée.

La salle de classe, le logement devenu mairie, les tilleuls entourant la cour. Photo prise en 2010.



Textes parus dans le journal de la commune (N° 8 mars 2009)

L'école et le bien-être des instituteurs a été, de tous temps, une priorité pour les Conseils municipaux qui se sont succédés à Erondelle. Voyez plutôt ces quelques décisions prises en réunion de Conseil Municipal au début du XX<sup>ème</sup> siècle.

### Blanchissage de l'école.

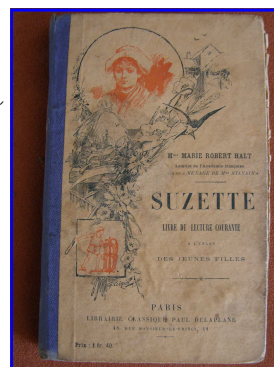
L'an mil neuf cent deux., le neuf mars à quatre heures et demie du soir, le Conseil Municipal s'est réuni extraordinairement au lieu de ses séances, sous la présidence de M le Maire.

La séance étant ouverte, le Conseil

Vu le mauvais état dans lequel se trouve l'école, la mairie et quelques dépendances du logement de l'Instituteur

Est d'avis de faire procéder pendant les vacances de Pâques au blanchissage de ces immeubles et au renouvellement des peintures qui sont aussi en mauvais état et vote pour couvrir cette dépense la somme de deux cents francs à prélever sur les fonds libres de 1901....

Note : Une phrase nous laisse à penser que ces travaux n'étaient pas superflus : » Vu le mauvais état. ... »



### Caisse des écoles : juillet 1904.

Dans la même séance le Conseil Municipal

Vu la faible subvention de trente francs allouée à la caisse des écoles pour l'achat de livres de prix (60 élèves) ;

Est d'avis, à l'unanimité, d'allouer à nouveau, à la dite caisse, pour le même objet la somme de 10 francs, à prélever sur le crédit des dépenses imprévues.

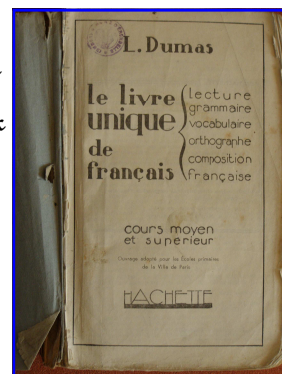
Note: déjà, une classe surpeuplée en 1904!

### Vote de 220 fr pour travaux d'urgence aux bâtiments de l'école : juillet 1904.

Dans la même séance, Le Conseil

Vu les travaux exécutés aux murs des bâtiments et dépendances de l'école

Vu les réparations très urgentes à exécuter pendant la bonne saison aux toits des dits bâtiments.....



Livres de lecture de 1889 et de 1928 (Dumas).



### *Achat de grenouilles : Février 1905.*

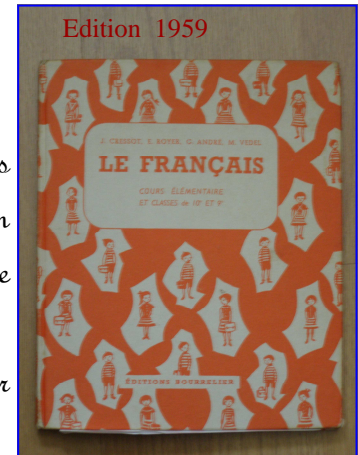
Dans la même séance, le Conseil est d'avis de faire l'achat de dix grenouilles destinées au jardin de l'Instituteur... ???

*Note : S'agissait-il de faire une leçon de choses en classe ou les grenouilles étaient-elles destinées à se nourrir de moustiques et moucheron qui devaient pulluler ! Si quelqu'un a une explication !*

Le Conseil Municipal décide aussi de faire reculer les haies Nord et Est du dit jardin jusque dans le fossé qui les entoure afin de faciliter la plantation de pommiers offerts à la commune par ce fonctionnaire.

Le Conseil décide aussi l'achat de pieds d'épine pour clore la cour d'école et boucher les trous des haies du susdit jardin.

*Note : Les épines évitaient-elles l'intrusion d'animaux à l'intérieur de l'enceinte de l'école ou était-ce pour éviter la fuite des élèves et la pratique de l'école buissonnière ?*

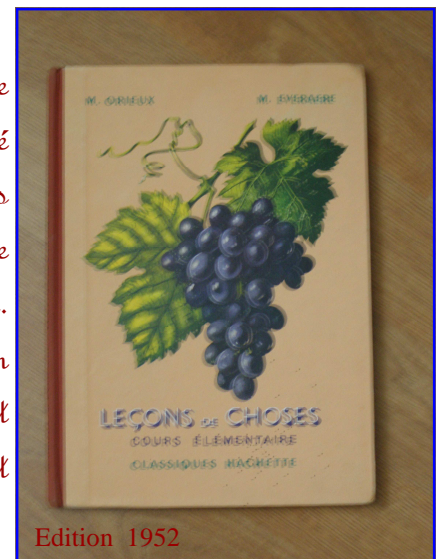


### *Mai 1906 : la gouttière.*

Le Conseil est d'avis de faire remplacer la gouttière du logement de l'instituteur donnant sur le jardin et de la faire reposer au bâtiment servant de buanderie. *(Elle était dans la continuité de la classe, maintenant couloir et toilettes).*

Enfin, le conseil décide que les fournitures gratuites seront données aux enfants des familles dont les noms suivent : Papin Emile, Hocquet Amédée, Morel Urbain, Lavaerne Jules, Jean Octave, Dupuis Gabriel, Langlet Edmond, Gérard Zéphir, Passage Charles, Gardez Florentin...

*Note : Le Conseil avait un sens aigu de l'économie (gouttière réutilisée) mais faisait preuve de générosité et de solidarité envers ses administrés. Il est vrai que jusque 2007, les enseignants et la Commune ont fait le choix de la gratuité de l'enseignement en finançant l'achat des fournitures scolaires. Livres, cahiers crayons, feutres et stylos etc... étaient pris en charge par la commune. En intégrant le regroupement pédagogique de Fontaine Liercourt Cocquerel, il en fut fait différemment.*



Achat de balais et de 30<sup>fr</sup> (art 101 du budget) de la manière suivante :  
grands nettoyages de l'école

Travaux pour achat de balais, Cinq francs;  
Trois grands nettoyages de l'école (jour de l'an,  
Pâques, Grandes vacances), évalués à quinze francs.  
M. le Président donne ensuite lecture de la cir-  
culaire préfectorale relative à l'allumage du poêle  
et au balayage de la classe.

Allumage du poêle et balayage de la classe

Le Conseil, à l'unanimité des membres présents,  
est d'avis de prendre cette dépense à la charge de  
la Commune. Le crédit nécessaire, soit 60 francs  
pour l'école et la mairie, sera porté au budget pri-  
mitif de 1908. La dépense pour 1907 sera acquittée  
comme suit : 1<sup>o</sup> Crédit à inscrire au budget av. 35.<sup>fr</sup>  
Crédit du semeur (disponible) . . . . . 25.<sup>fr</sup>

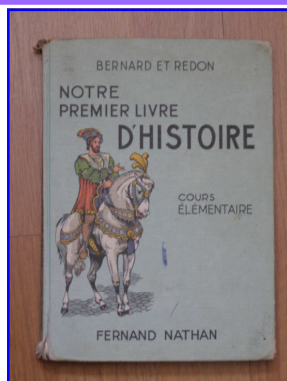
En 1896, l'instituteur aide à l'alphabétisation de notre village en donnant des cours aux adultes.

Eclairage et chauffage de la classe de garçons pendant le cours d'adultes, de l'hiver 1896-1897- abonnement

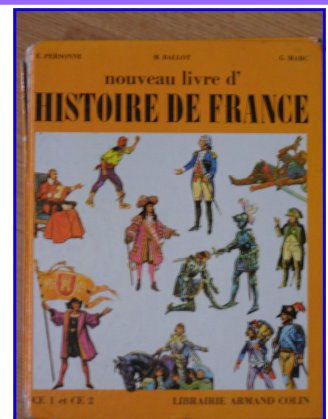
Même séance  
Le Conseil, Considérant que l'instituteur, directeur du  
Cours d'adultes, est chargé de l'entretien de la lampe  
pendant la durée de ce cours, Vote en la faveur une  
somme de dix francs à titre d'abonnement pour  
l'éclairage de la classe pendant la heure, courues  
au cours d'adultes.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an susdits

*Ernest Cartier* Maire  
*J. Collin* Secrétaire  
*Paul*



Editions de  
gauche à droite:  
1960  
1967, 1968



*.Listes des instituteurs et institutrices qui ont œuvré dans notre commune.*

Texte paru dans le bulletin municipal n°84 en octobre 2010 dans la rubrique souvenir, il y est question d'instituteurs et non de professeurs des écoles, nom bien pompeux ou flatteur!

Voici quelque temps, une personne nous contactait en mairie, elle faisait une recherche généalogique et désirait des informations concernant un M Vast. En consultant les archives, nous avons retrouvé la trace de ce monsieur : il fut instituteur à Erondelle dans les années 1920.

Ci-dessous, la liste des instituteurs et institutrices qui se sont succédés depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et les lois Jules Ferry de 1881 qui mettaient en place une école en respectant les principes suivants:  
La Laïcité (les maîtres reçoivent une formation laïque)  
La gratuité  
L'obligation scolaire pour les enfants des 2 sexes.



Monsieur Charroin est l'Instituteur sur cette carte postale datée de 1904.

M Papin	
M Duchemin	janvier 1887 à 1891
M Gamain Alfred	1891 à 1897
M Follet Barthélémy	1897 à 1899
M Charroin Pierre	1899 à 1909
M Laval Emile	1909 à 1919
M Vast Firmin et Mme Vast Elmire	1919 à 1931 (ouverture d'une 2ème classe)
M Dodergne François et Mme Dodergne Luce	1931 à 1961
M Arnaud Georges et Mme Arnaud Jacqueline	1961 à 1974
M Delaporte Pierre	1974 à 1983
secondé par M Brasseur Alain	1974 à ...
: Mme Priez	1976 (création de la 3ème classe maternelle)
Mlle Caux Line	1977 à 1978
Mme Caffier épouse Carton Patricia	1978 à ...
M Brasseur Alain	1983 à 2007
secondé par : Mme Carton Patricia	
: Mme Vast Francine	1983 à 1997 (fermeture d'une classe)



Mme Blondel Evelyne  
regroupement) secondée par Carton Patricia

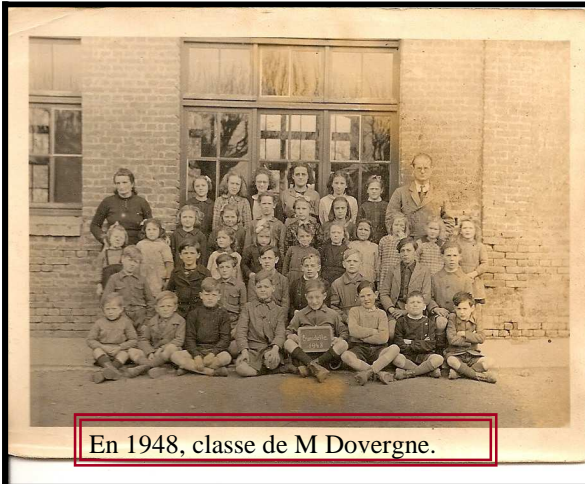
Mme Carton Patricia  
secondée par Mlle Fusillier Caroline

Nous y associerons les aides maternelles, les personnes qui ont assuré le ménage, l'entretien des locaux et plus récemment la cantine ou les garderies (accueil et surveillance) : Andréa Noël, Francine Guillot, Michèle Rousselle, Florence Belvalette, Mélanie Bègue et Patricia Kernal qui assure la surveillance dans les bus de ramassage.

2007 à 2008 (Eronnelle intègre le

2007 à ...

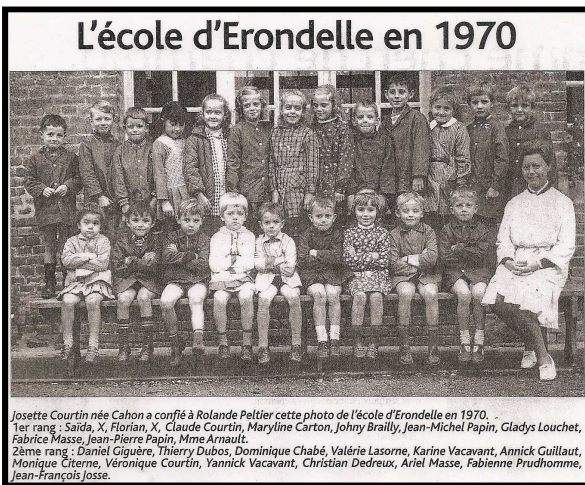
2007 à 2012 (fermeture de poste)



En 1948, classe de M Dovergne.



Classe de Mme Dovergne



L'école d'Eronnelle en 1970

Josette Courtin née Cahon a confié à Rolande Peltier cette photo de l'école d'Eronnelle en 1970.  
1er rang : Saïda, X, Florian, X, Claude Courtin, Maryline Carton, Johnny Brailly, Jean-Michel Papin, Gladys Louchet, Fabrice Masse, Jean-Pierre Papin, Mme Arnaud.  
2ème rang : Daniel Giguère, Thierry Dubos, Dominique Chabé, Valérie Lasorne, Karine Vacavant, Annick Guillaut, Monique Citerne, Véronique Courtin, Yannick Vacavant, Christian Dedreux, Ariel Masse, Fabienne Prudhomme, Jean-François Josse.

Les classes de M et Mme Arnaud



Les CM1 et CM2 en 1968/1969

Anita Dedreux, aidée de Josette Courtin, a confié à Rolande Peltier cette photo de classe prise à l'école d'Eronnelle en 1968/1969. Il s'agit de la classe de CM1 et de CM2 de Monsieur Arnaud.  
1er rang : Martine Vacavant, Dorienn Prudhomme, Chantal Papin, Marie-Pierre Chabet, Danièle Dubos, Marie-José Chabet, Marie-France Papin, Sylvie Petitpas, Roselyne Masse, Catherine Pailloux.  
2ème rang : Danièle Josse, Chantal Beauvais, Françoise Courtin, Alain Papin, José Petitpas, Gilles Dedreux, Christian Guillot, Patrice Dubos, Gérard Louchet, Marinette Louchet.  
3ème rang : Gérard Masse, Jean-Marie Guillout, Denis Deyer, Patricia Dubos, Anita Dedreux, Danièle Thiébaud, Régis Carton, l'instituteur monsieur Georges Arnaud.



Juin 1981, classe de M Déjaporté



Juin 1980, classe de M Brasseur





1981, classe de Mme Carton

50 ans auparavant: 1931, M et Mme Dovergne.

### *Témoignage et documents de M Claude Jacob : 24 janvier 2006.*

*J'ai eu la surprise, il y a une vingtaine d'années, de rencontrer Mr Charroin fils, déjà très âgé, qui recherchait des renseignements sur la vie de son Père.*

*En juillet 1914, on recense dans cette classe une moyenne de 65 à 75 élèves avec un seul Maître !*

*Le Conseil Municipal décide de créer une classe enfantine en sollicitant les aides de l'Etat et du Département.*

*La guerre met ce projet en sommeil. Il est relancé en 1919 avec 71 enfants cette année là. Finalement compte tenu du coût de construction élevé, il est décidé de séparer la classe en deux.*

*En août 1920, le Préfet et l'Inspecteur d'Académie décident d'approuver de manière la séparation de cette classe en deux. Le Conseil accepte, mais refuse de créer un emploi de femme de service faute de texte de loi sur le sujet.*

*En 1924, les enfants de 5 à 13 ans sont au nombre de 54 (conséquence de la guerre). Le village ne compte plus que 370 habitants. Il atteindra son point le plus bas vers 1960 avec 315 habitants.*

*Le Conseil, en 1924, propose de transformer cette seconde classe enfantine en classe élémentaire.*

*Le projet est accepté et avec lui, c'en est fini du projet de construction d'une seconde classe.*

*Il faudra attendre encore 75 années pour que ce projet soit enfin réalisé sans aide de l'Etat et du Département. Mais ceci est une autre histoire !*

En 1931, Monsieur et Madame Dovergne deviennent les deux Instituteurs du village, poste qu'ils occuperont jusqu'en 1961. Monsieur occupe le poste de Greffier de Mairie. Les anciens et ceux de ma génération se souviennent de ce couple entièrement dévoué à leur école, aimant la nature .

Monsieur et Madame nous apprenaient l'art de la plantation, nous donnaient le virus de la photographie, le film également (8 et super 8), le théâtre avec les acteurs du village avait une bonne renommée dans le secteur avant et après guerre. Ils étaient également très sportifs, chaque grandes vacances ils partaient en tandem avec les cinq enfants et tout le barda de camping, pour un périple de 1000 ou 2000 kilomètres ! Dans les années cinquante, ils étaient les seuls à posséder une voiture au village. Une vieille limousine anglaise (conduite à droite) qu'ils appelaient : Grand mère.

Je garde d'eux, quelques souvenirs d'enfants dont certains m'ont marqué :

- Photos du pont du Gard, je m'étais promis de visiter ce lieu que nous avait présenté M. Dovergne en photos. Je n'y suis allé que dernièrement et je fus pétrifié en repensant à tous ces moments de bonheur de mon enfance.

- Le téléphone et le béret, quand on voit M. Dovergne, téléphonant à l'Inspecteur d'Académie, se présentant à son supérieur en enlevant son béret et en faisant une révérence.

-La voiture à la mer, M. Dovergne nous avait emmenés à la mer dans sa limousine. Entre le Cap Hornu et le Hourdel, les portes de la voiture se sont ouvertes dans un virage, créant un grand effroi parmi les passagers, heureusement sans conséquences.

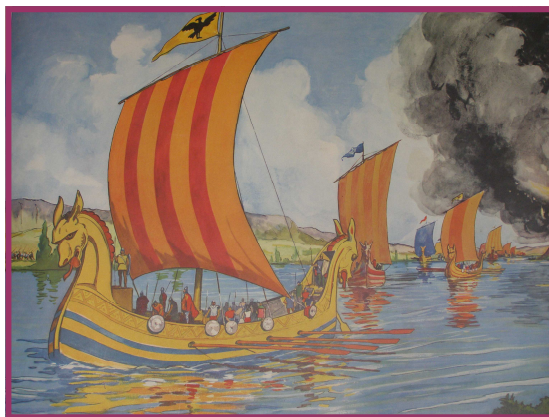
**En guise de conclusion :**

Aujourd'hui, les besoins, les exigences, les conditions d'existence et d'enseignement ont changé. Les familles nombreuses sont maintenant pratiquement inexistantes.

C'est ainsi que pour une population accrue de 20 % depuis 130 ans, l'effectif scolaire est réduit au 2/3, pendant que la surface des classes scolaires à été multipliée par 3,5.

Pour retrouver l'effectif scolaire de 1870, il nous faudrait augmenter notre population de plus de cent habitants, soit plus de 600 âmes !

Tels sont, brièvement résumés, les événements et développements connus depuis deux siècles de notre école.





M. Dovergne avait créé, en 1948, une association des anciens élèves dont il a été le président jusqu'en 1983, année de sa dissolution.

Association d'Anciens Elèves de l'École.  
M. le Maire donne au Conseil, connaissance du désir exprimé par l'Instituteur de créer une association d'Anciens et Anciennes Elèves de l'École communale.  
Il exprime son avis favorable à cette création.  
Le Conseil, consulté, se range unanimement à l'avis de M. le Maire, assurant l'instituteur de son appui moral.

Cette association, très active offrait de multiples activités, théâtre, tir, sorties, soirées cinéma. C'était à une époque où la télévision n'était pas encore entrée dans les foyers!

En 1983, avec M. Brasseur, Mmes Vast et Carton, c'est l'association sportive U S E P qui prit le relais, association à vocation sportive comme son nom l'indique, qui recueillait et gérait des fonds afin de financer les projets éducatifs de l'école.



On reconnaît au 1<sup>er</sup> rang: Marc Masse, Guy Dovergne, Cécile Francart, Léonne Hammond, Andréa Mauduit, Aimé Outrebon, Alain Dovergne, Roger Carton

Au 2<sup>ème</sup> rang: Francis Dovergne, Albert Bruncy, Christiane Hammond, Henriette Bruncy

Au 3<sup>ème</sup> rang: Gilles Petitpas, Serge Dumez, Marcel Mauduit, N...

Derrière: le directeur Francis Dovergne.

Photo de 1944 ou 1945 lors d'une sortie découverte.

Témoignage de Guy Doreigne (alias Popof) paru dans Abberille libre, maire de Mareuil et fils des instituteurs.

On parle souvent de découverte de la nature et de sa protection, mais ce n'est pas nouveau : mes parents emmenaient souvent leurs élèves le samedi après-midi. Parfois, c'était une journée avec la tente et le paquetage dans les environs d'Érondelle. D'autres fois, le directeur décidait de récompenser les grands pour le certificat d'étude. Nous partions en équipe à la gare de Pont-Rémy, avec nos sacs à dos, direction Noyelles-sur-mer. Là, nous prenions le petit train pour la Mollière. Pour certains, c'était alors la seule occasion de voir la mer. Que de souvenirs : les grandes promenades en baie, le ramassage des hennons, les sardines. Après la fin d'année, c'était une belle récompense.

Subvention au Cours agricole Post-scolaire.  
Le Conseil, sur une proposition de subvention de 5.000<sup>fr</sup> de l'Autorité académique en faveur du Cours post-scolaire à condition que la Commune fasse un effort égal.  
Se montre favorable à la proposition et  
Décide de voter une somme de 5000<sup>fr</sup> au profit du Cours post-scolaire agricole d'Érondelle, et dont le montant sera prélevé sur les fonds libres.

Dès 1956, on s'inquiétait de l'accueil des élèves. Jusqu'à cette époque, les élèves étaient répartis dans la salle donnant sur cour partagée en deux classes. Il faut dire que cette salle avait été conçue à sa construction pour accueillir 80 élèves en volume d'air, d'où un plafond très élevé. On prévoit donc une classe mobile provisoire en attendant mieux, comme il y en eut tant dans nos villages, elle resta jusque 2003! Dans les années 1960, un projet de classes en dur avait été envisagé, mais le projet fut abandonné.

Baraquement pour groupe scolaire  
M. le Maire expose au conseil que, sur sa demande, la Commune a obtenu du M.R.L. un baraquement de 16<sup>m</sup> sur 4<sup>m</sup> à titre gracieux, mais que les frais de démontage, transport et remontage sont à la charge de la Commune.  
Le Conseil approuve cette acquisition et charge M. le Maire de toutes démarches, opérations, formalités à ce sujet.

Dès mai 1965, on parle du CEG de Longpré les Corps Saints. Dorénavant, les enfants inscrits en 6<sup>ème</sup> fréquenteront ce collège et bénéficieront d'un ramassage scolaire.

C.E.G de Longpré les C.S.  
M. le Maire expose à l'assemblée que l'Administration Supérieure envisage la construction d'un ensemble C.E.G à Longpré les C.S.  
Après discussion.



## Le préau et le logement.

### La construction du préau date de 1898.

Le préau actuel a été rénové en 1990, suite à une tempête particulièrement violente, le préau s'était soulevé malgré les ancrages en béton.

### Des fourmis dans la cuisine!

Dans la même séance, M. le Maire expose par suite de changement d'instituteur le logement a besoin d'être approuvé et assaini; qu'il y a urgence à remplir le pavé d'une chambre très humide par un plancher et à faire encore des réparations aux portes, fenêtres, volet, etc. Le Conseil, vu l'urgence des réparations dont il s'agit; Considérant que la Commune a fait une grande dépense en 1898 en construisant, avec ses deniers, un préau couvert qui a coûté 719,75; Considérant que la Commune ne possède aucune somme disponible pouvant être affectée à cette dépense; Considérant que le crédit réservé de 110,30 (art. 11 du budget additionnel de 1899) est libre, puisque la Commune n'a rien à payer qui ne soit porté au budget; Est d'avis de solliciter, de M. le Préfet, l'autorisation d'emprunter le dit crédit à solder une partie de la dépense projetée, et sollicite de M. le Préfet, un secours de 60 francs des fonds du département pour compléter la somme nécessaire.

Le 27 avril 1900, à sept heures et demie du soir, le Conseil municipal d'Éronville s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Gillier, adjoint, en vertu de la lettre de M. le Sous-Préfet en date du 14 avril 1900. Étaient présents à la séance M. M. Gillier, Guillot, Prouhomme, Doray G., Vétier, Caron, et Doray, Chuilher. La séance étant ouverte, le Conseil, vu le mauvais état de la cuisine du logement de l'instituteur; Considérant que les fourmis y pullulent de tous côtés; Considérant qu'il y a urgence à y faire des réparations; Est d'avis de faire poser un deuxième pavé en carreaux rouges, premier choin, posé au Portland et remplacer les plinthes par une bordure également au Portland. Les joints des placards seront bouchés avec du ciment. La dépense, fixée à soixante-trois francs, sera dotée au moyen des crédits suivants:

Article 16 du budget primitif	50
art. 120	13
Total	63

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

### Les WC du logement.

Refusé en 1958, il faudra attendre 1972 pour que le projet revienne à l'ordre du jour et 1975 pour la finalisation et l'acceptation. La réalisation date de 1978, 20 ans plus tard!

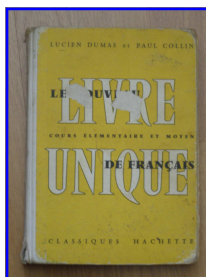
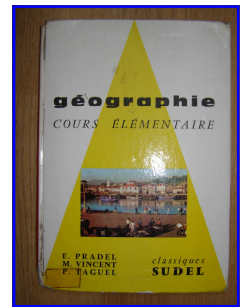
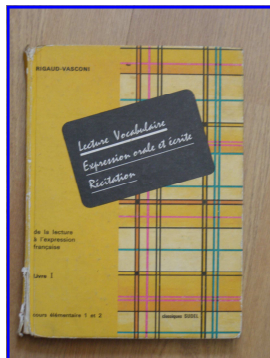
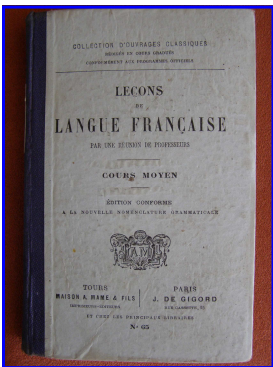
### Water au logement d'école

M. le Maire donne lecture d'une demande de M. Arnaut sollicitant l'installation d'un W.C. à l'intérieur du logement de l'instituteur. Le Conseil vu cette lecture, en discute et, considérant que les ressources actuelles de la commune ne permettent pas cet aménagement, se trouvent obligés d'émettre un avis défavorable.

Amenagement d'une chambre et d'un WC au logement de l'instituteur.  
 En référence à la délibération n° 70 du 28 septembre 1972 où le Conseil Municipal  
 acceptait la construction de WC dans le logement de fonction  
 selon le projet établi par M<sup>r</sup> Cadix, prévoyant l'installation de WC et la rénovation  
 d'une chambre en très mauvais état.  
 Le Conseil Municipal prend connaissance des plans établis par M<sup>r</sup> Cadix, du

Occupé par l'instituteur, M Brasseur, le logement qui aurait demandé des travaux de rénovation importants sera libéré en mars 1984. La Commune l'aménagea et en fit la mairie actuelle.

Quant au garage, contigu au préau, il fut aménagé dans un premier temps et accueillait les joueurs de tennis de table de l'école, puis en 2002, une partie devint la cantine et la partie restante fut aménagée pour en faire une salle d'accueil et de garderie : c'est le domaine de Mimi (Michèle Rousselle).



Ci-dessus, la couverture de manuels que les élèves éronellois ont utilisés lors de leur scolarité et les célèbres cartes d'histoire et de géographie. Leçons de langue française s'adressait à des élèves de cours moyen au début du siècle dernier.